

## **Les professeurs universitaires catalans pour la coexistence démocratique**

Les soussignés, enseignants de différentes disciplines scientifiques ayant des diverses sensibilités idéologiques, inquiets par l'instrumentalisation partisane évidente de nos Universités catalanes, sommes obligés de nous prononcer sur la manière dont cette situation affecte nos devoirs professionnels et nos droits comme personnes et, en particulier, à notre droit à la liberté idéologique.

Tout au long de 2017, de nombreuses instances dirigeantes des Universités catalanes ont publié des déclarations clairement alignées avec le pouvoir politique de la Generalitat. De surcroît, les professeurs, les étudiants et le personnel administratif et des services reçoivent de nombreux emails de syndicats indépendantistes et des équipes gouvernementales des universités, nous encourageant, par exemple, à souscrire à la prétendue "aturada de país" du 3 octobre 2017 ou nous informant simplement que l'activité universitaire avait été suspendue ce jour-là, sans nous donner la possibilité de ne pas participer à la seule grève politique promue par le pouvoir dont nous avons mémoire.

Nous avons vu comment sur les bâtiments officiels de plusieurs campus universitaires proliféraient, avec l'appui institutionnel, des graffitis et d'autres symboles d'indépendance à caractère d'exclusion, tandis que certains groupes d'étudiants constitutionnalistes subissaient des menaces et des agressions sans recevoir aucun soutien de la part des autorités académiques. On en est même arrivés à suspendre, en invoquant des raisons de sécurité, un acte culturel sur Cervantès, violemment boycotté par des groupes d'indépendantistes radicaux.

Les responsabilités des membres des organes directeurs des universités catalanes méritent d'être soulignées. Les membres des conseils et des équipes gouvernementales ont été choisis pour exercer au mieux leur fonction dans une institution qui doit avant tout donner la priorité à l'enseignement, à la recherche et au transfert des connaissances, dans un environnement de pleine liberté et de respect absolu de la diversité. Comme toute administration publique, l'université doit être neutre et garantir la liberté idéologique de tous ses membres, ce qui constitue un droit fondamental pleinement reconnu dans la Charte des droits de l'homme de l'Union européenne, dans la Constitution espagnole et dans le Statut d'Autonomie de la Catalogne.

Les déclarations partisans d'une administration de l'éducation ne peuvent en aucun cas s'appuyer sur la liberté d'expression, lequel est un droit exclusivement individuel.

Au contraire, elles constituent une instrumentalisation inacceptable des institutions qui contribuent à accroître la spirale de silence que nous souffrons, en générant ainsi un sens de la pensée unique dans la sphère publique qui limite le libre échange des idées.

Il va sans dire que le recours à toute forme de violence telle que celles décrites ci-dessus est incompatible avec un contexte démocratique et doit toujours être condamné sans ambiguïté.

Compte tenu de ce qui précède, nous réclamons des organes directeurs de nos universités, ainsi que du Secrétariat des universités du Département de l'entreprise et de la connaissance de la Generalitat de Catalogne:

1.- De respecter le principe de neutralité des administrations publiques et le droit fondamental à la liberté idéologique des professeurs, des étudiants et du personnel administratif et de service et de s'abstenir de promouvoir ou de réaliser des communications partisans en permettant d'imposer des symboles idéologiques dans l'espace universitaire de caractère exclusif.

2.- De garantir et de promouvoir sur le campus la liberté d'expression de tous les membres de la communauté universitaire, en respectant le principe d'égalité, sans discrimination, et en désapprouvant fermement toute action qui dénigre des personnes ou des groupes en raison de leurs idées.

3.-D'adopter les mesures nécessaires pour sensibiliser la communauté universitaire à l'importance de respecter à tout moment les différentes sensibilités politiques, en particulier celles des étudiants qui, pour des raisons évidentes, sont en infériorité de conditions pour manifester leur désaccord.

Nous considérons que ces demandes sont essentielles, d'une part, pour pouvoir exercer en toute liberté notre travail d'enseignement et de recherche et, d'autre part, pour que nos universités contribuent, en encourageant en leur sein un débat rationnel d'idées, à la formulation d'une opinion publique diverse et plurielle, essentielle pour une véritable coexistence démocratique.

Barcelone, le 3 octobre 2018